

Le mot du maire

Le 15 mars dernier avaient lieu les élections municipales.

Pour notre commune comme pour toutes celles dont la population est inférieure à 1 000 habitants, il s'agissait de nouvelles modalités tant pour les candidats que pour les électeurs. En effet, la loi du 21 mai 2025 a modifié le mode de scrutin dans ces communes en généralisant le scrutin de liste paritaire.



De gauche à droite : Alain Angers (3^e Adjoint), Françoise Martin (2^e Adjointe), Pierrick Sorgniard (Maire), Stéphanie Breugnot (4^e Adjointe) et Loïc Daunay (1^{er} Adjoint)

À St-Lormel, la liste "Une équipe pour tous" s'est présentée et a recueilli la majorité des voix. La presse, dans l'annonce des résultats, affichait le chiffre de 100 %. Effectivement, étant seule en liste, notre équipe a obtenu la totalité des voix, les bulletins blancs ou nuls n'étant pas comptabilisés. Ce chiffre a donc peu de valeur. Il me semble plus intéressant de regarder le taux de participation qui est de 66,7% avec 462 votants pour 692 inscrits sur la liste électorale (contre 57,1 % au niveau national) ainsi que le taux de votes favorables obtenus, à savoir 406 votes exprimés pour 462 votants soit 87,7 %.

UNE CONFIANCE APPRÉCIÉE

Au nom de l'équipe, je tiens à dire que nous apprécions la confiance qui nous est accordée et souhaitons la maintenir au fil des orientations et décisions à venir au cours du mandat. La mise en place du Conseil municipal s'est effectuée le 21 mars avec l'élection du maire et des adjoints et les premières délibérations nécessaires au fonctionnement, en particulier les délégations du maire. Depuis, l'ensemble des conseillers, l'équipe des adjoints et moi-même sommes au travail avec l'ensemble des agents communaux concernant les différentes

compétences communales et la gestion des dossiers en cours. Il n'y a pas de rupture avec l'équipe sortante. Les passations de dossiers se sont déroulées dans de bonnes conditions ce qui permet d'être efficace.

LES PREMIERS DOSSIERS

Ils concernent la fin des travaux au niveau de la mairie et la salle polyvalente, l'anticipation de la rentrée scolaire prochaine, la finalisation des travaux du lotissement Le courtill, l'élaboration du budget 2026... Un premier conseil municipal a eu lieu le 10 avril, le prochain aura lieu le 28 avril.

INFOS MAIRIE

Mairie de Saint-Lormel

1, rue Saint-Pierre
22 130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
accueil@saint-lormel.fr
www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi soir
de 16h à 18h.

Imprimeur Gérant : Pierrick Sorgniard

Ont participé à la réalisation :
Christine FRESCA-FANTONI
Thomas SCHMITT
Catherine SORNGNIARD
Pierrick SORNGNIARD
Déborah LE DREF

Création et mise en page :
Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

Impression :
Services de la Mairie

DINAN AGGLOMÉRATION

En parallèle, le conseil communautaire de Dinan agglomération a eu lieu le 9 avril dernier. Pour rappel, l'agglomération regroupe 64 communes et le conseil communautaire est constitué de 96 délégués communaux. Notre commune occupe 1 siège avec 1 titulaire, Pierrick SORGNIARD et 1 suppléant, Loïc DAUNAY.

À PROPOS DU RÉVEIL

Le « Réveil » est un des supports de diffusion des informations de la vie communale que ce soit au niveau du conseil municipal mais aussi de l'école, des associations et de divers sujets d'actualité. Apprécié et inscrit dans la durée, ce numéro est

LE SAVIEZ-VOUS ?

Fête de St-Lormel Foot et Musique - 20 & 21 juin 2026 organisée par l'association Les Fennecs

Au programme (à confirmer) : concerts sous chapiteau, tournoi de foot, défis sportifs, jeux en famille, ateliers créatifs et tournoi e-sport (le programme complet sera présenté lors du prochain Réveil). Point d'orgue du samedi soir : le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Côté convivialité : grand repas le samedi soir, galettes-saucisses et buvette tout le week-end.

Appel à bénévoles : accueil, buvette, restauration, installation, animations ou logistique, chacun peut participer selon ses disponibilités.

Réunion publique d'information en Mairie le lundi 4 mai à 18h30

Information et contact à la mairie et par mail : contact@lesvillesjoies.fr

le 540^e depuis 1977. Nous maintiendrons sa publication mensuelle qui permet d'être au plus près des informations et veillerons à sa qualité. N'hésitez pas lors des temps

de distribution qui seront assurés par les conseillers à faire remonter vos remarques et vos propositions.

Pierrick SORGNIARD



LES BRÈVES* du Conseil Municipal DU 21 MARS 2026

Étaient présents:

- ANGERS Alain,
- BONENFANT Landry,
- BREUGNOT Stéphanie,
- DAUNAY Loïc,
- DEBAUGNIES Alexandra,
- DEPARTOUT Muriel,
- FRESCA-FANTONI Christine,
- GENSE Thierry,
- HAMON Benoit,
- MARTIN Françoise,
- MAYAUX Gilles,
- RICHARD Martine,
- SCHMITT Thomas,
- SORGNIARD Catherine
- SORGNIARD Pierrick.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René BOUAN puis de Monsieur Loïc DAUNAY et enfin de M. Pierrick SORGNIARD.

• Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. René BOUAN, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. BONENFANT Landry, plus jeune conseiller a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

• Élection du maire

Le plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée.

M. Loïc DAUNAY a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Le conseil municipal procède à l'élection du Maire au scrutin secret.

M Pierrick Sorgniard a été élu maire à l'unanimité.

Sous la présidence de M. Pierrick SORGNIARD, élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la création de quatre postes d'adjoints.

• Élection des adjoints

Le maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Sont élus à l'unanimité :

- M. DAUNAY Loïc,
- Mme MARTIN Françoise,
- M. ANGERS Alain
- et Mme BREUGNOT Stéphanie.

Le maire donne lecture de la charte de l'élu local consacrée aux « conditions d'exercice des mandats municipaux ». Elle est ensuite distribuée à l'ensemble des conseillers municipaux.

• Indemnités de fonction des adjoints au maire

Le maire, rappelle que les taux autorisés sont ceux de la strate démographique des communes de 500 à 999 habitants.

Les crédits, pour cette dépense obligatoire, seront inscrits au budget principal.

Le maire perçoit une indemnité de fonction fixée par la loi ne

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

nécessitant pas une délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le montant des indemnités des adjoints selon l'indice correspondant à la strate de population de la commune. L'ensemble des indemnités relèvent d'une enveloppe indemnitaire globale issue d'une dotation d'état.

• Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le président expose que le code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de

déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Le détail de ces délégations sont consultables en Mairie.

La séance est levée à 11h55.

• Prochain conseil municipal :

Prochain conseil : Jeudi 9 avril 2026 à 20h (modifié au vendredi 10 avril 2026 à 20h). Les comptes rendus réglementaires des conseils municipaux sont téléchargeables sur notre site web : www.saint-lormel.fr et disponibles en mairie ■



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 10
AVRIL
2026

Étaient présents :

ANGERS Alain,
BONENFANT Landry,
BREUGNOT Stéphanie,
DAUNAY Loïc,
DEBAUGNIES Alexandra,
DEPARTOUT Muriel,
FRESCA-FANTONI Christine,
GENSSE Thierry,
HAMON Benoit,
MARTIN Françoise,
MAYAUX Gilles,
RICHARD Martine,
SCHMITT Thomas,
SORGNIARD Catherine
SORGNIARD Pierrick.

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

→ INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE :

L'inauguration de la mairie et de la Salle polyvalente a été fixée le vendredi 29 mai à 17h30.



• Restructuration ensemble mairie et salle polyvalente - 3 Avenants au marché

- 1) Afin de raccorder le WC existant des locaux à l'étage, l'entreprise CVC Emerald propose un avenant d'un montant de 1 467,10 € HT soit 1 760,52 € TTC pour la fourniture et la pose d'un sanibroyeur (à l'étage de la salle polyvalente) et divers travaux de plomberie pour modification des raccordements.
- 2) Pour permettre l'alimentation électrique de l'étage et l'installation d'un éclairage de secours, l'entreprise Atout Confort nous propose un avenant d'un montant de 1 269,11 € HT soit 1 522,93 € TTC.
- 3) L'entreprise Lessard TP propose un avenant pour des travaux supplémen-

taires liés à l'extension du périmètre des aménagements extérieurs de la salle polyvalente (ancien jeu de boules extérieur) d'un montant de 5 208 € HT soit 6 249,60 € TTC.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces 3 avenants. Ces dépenses supplémentaires seront inscrites en dépenses d'investissement au budget communal 2026.

• Composition des commissions communales

Le fonctionnement municipal s'appuie sur un travail au sein de commissions préparatoires ou consultatives. Le nouveau conseil municipal doit choisir leurs membres. Après consultation et délibération, la composition des commissions a été définie de la façon suivante :

> Finances et Administration générale :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Françoise MARTIN (Rapporteur), Loïc DAUNAY, Stéphanie BREUGNOT, Thomas SCHMITT, Landry BONENFANT et Thierry GENSSE.

> Bâtiments communaux :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Alain ANGERS (Rapporteur), Muriel DEPARTOUT,

Gilles MAYAUX, Alexandra DEBAUGNIES et Martine RICHARD.

> Voirie et Sécurité routière :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Loïc DAUNAY (Rapporteur), Alain ANGERS, Thierry GENSSE, Muriel DEPARTOUT et Benoit HAMON.

> Urbanisme, aménagement et environnement :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Loïc DAUNAY (Rapporteur), Françoise MARTIN, Stéphanie BREUGNOT, Gilles MAYAUX, Christine FRESCA-FANTONI, Muriel DEPARTOUT et Thierry GENSSE.

> Affaires scolaires :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Stéphanie BREUGNOT (Rapporteur), Alexandra DEBAUGNIES, Christine FRESCA-FANTONI, Martine RICHARD et Gilles MAYAUX.

> Vie associative et locale :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Stéphanie BREUGNOT (Rapporteur), Alain ANGERS, Thierry GENSSE, Martine RICHARD et Muriel DEPARTOUT.

> Communication :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Thomas SCHMITT, Christine FRESCA-FANTONI et Catherine SORGNIARD.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT,
C'EST OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en AVRIL et MAI 2010 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

• **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

• **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.

• **À savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ **CALENDRIER
DES PERMANENCES
DU MÉDIATEUR
DE JUSTICE :**

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois (le 2^e mardi du mois) il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 12 h à la maison des services de Plancoët.

Tél : 05 57 27 00 00

> Affaires sociales :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Thierry GENSSE, Catherine SORGNIARD, Martine RICHARD et Alexandra DEBAUGNIES.

> Appel d'offres :

Président : Pierrick SORGNIARD
Membres : Françoise MARTIN, Loïc DAUNAY, Benoit HAMON et Landry BONENFANT.

• Désignation d'un élu référent aux réunions de Comité de pilotage du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du bassin-versant de l'Arguenon

Le PAPI du bassin-versant de l'Arguenon est un dispositif en œuvre depuis 2017, puis renouvelé en 2024, sur le territoire du bassin hydrographique de l'Arguenon et de ses affluents. Le PAPI a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Le programme est composé d'une trentaine d'actions, réparties selon différents axes d'intervention. Il est demandé à chaque commune signataire du PAPI Arguenon de désigner un élu référent. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité désigne Loïc DAUNAY élu référent et Benoit HAMON, suppléant.

• Désignation de délégués titulaire et suppléant pour le Syndicat d'Eau des Frémur

Ce Syndicat est un Syndicat intercommunal à Vocation Unique. Il a la charge de la gestion de l'eau potable. Dinan Agglomération ayant la compétence eau potable, la Commune doit proposer un délégué titulaire et un délé-

gué suppléant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désigne Thierry GENSSE délégué titulaire et Benoit HAMON, suppléant.

• Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès du SDE22 (Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor)

Toutes les communes et les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du département sont adhérents au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor. Le SDE22 est au service de l'ensemble des collectivités costarmoricaines dans les domaines des réseaux de distribution d'électricité, de l'éclairage public, des infrastructures de télécommunications, de gaz, de la cartographie, et sur divers domaines de l'énergie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne délégué titulaire : Pierrick SORGNIARD et suppléant : Thomas SCHMITT

• Désignation de délégués auprès du CNAS (Comité National d'Action Sociale - élu et agent)

La Commune de Saint-Lormel est adhérente au Comité National d'Action Sociale. Le CNAS est une association nationale qui accompagne les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans la mise en œuvre d'une politique sociale au bénéfice de leurs agents. La Commune est invitée à désigner, pour les 6 années à venir, un élu et un agent qui représenteront la collectivité en qualité de délégués. Ils porteront la voix de la Commune au sein du CNAS. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désigne Françoise MARTIN

déléguée élue et Déborah LE DREF déléguée agent.

• Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales.

La CCID a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (commune de moins de 2000 habitants).

La durée du mandat des membres est la même que celle du mandat du conseil municipal. Sa constitution est en cours.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la Commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (soit 24 personnes), proposée sur délibération du conseil municipal. Ce sujet sera prévu à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

• Inauguration mairie et salle polyvalente

Elle a été fixée le vendredi 29 mai à 17h30.

La séance est levée à 21h35.

• Prochain conseil municipal : Mardi 28 avril 2026 à 19h

Les comptes rendus réglementaires des conseils municipaux sont téléchargeables sur notre site web : www.saint-lormel.fr et disponibles en mairie ■



PASS' ENGAGEMENT 2026-2027

L'objectif de ce dispositif est de faire découvrir l e milieu associatif aux jeunes (16-25 ans), puis dans un second temps leur permettre de réaliser un projet personnel (mobilité ou formation ou logement).

À raison de 2h minimum par semaine, de septembre 2026 à juin 2027, le jeune doit s'engager dans une association costarmoricaine, sur des missions de services rendus au public (c'est-à-dire en lien direct avec des personnes). Un seul jeune par association sera retenu. En contrepartie, le Département/CAF s'engagent à soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel (non démarré au moment du dépôt du dossier) en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1200€.

Téléchargez votre dossier sur : cotesdarmor.fr ou caf.fr

Date limite de candidature : le 17 mai 2026 inclus.

→ 33^e JOURNÉE MONDIALE DE LA FIBROMYALGIE : MARDI 12 MAI 2026.



La fibromyalgie est une maladie encore peu connue, incomprise, très peu prise en charge et qui concerne environ 2% de la population et qui se développe de plus en plus. Bien qu'elle soit reconnue comme maladie par l'OMS depuis 1992, par la Haute Autorité de Santé depuis cette année, elle est encore ignorée par une majorité des services de santé.

Cette campagne, « La France En Bleu », s'inscrit donc parfaitement dans nos missions. Le 12 mai prochain, la 33^e Journée Mondiale de la Fibromyalgie sera célébrée, une opportunité essentielle pour sensibiliser le public à cette maladie qui affecte notre qualité de vie.

RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE !

*Ma fibromyalgie au quotidien en France - Association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général. 15 rue du Pouldu 22560 TREBEURDEN
fibroquotidienfrance@gmail.com - tél 06 49 00 48 29 - www.mafibromyalgie.fr*

2 réunions d'information France Service

MAISON FRANCE SERVICE de Matignon - Saint-Cast le Guildo.

1) Réunion d'information « **BIEN PRÉPARER SA RETRAITE** » et « **LA PENSION DE RÉVERSION** » le jeudi 21 mai à 19h à la Salle d'Armor - SAINT-CAST-LE GUILDO

2) Réunion d'informations sur le thème de la « **CYBERSÉCURITÉ** » animée par la gendarmerie de Matignon le mardi 2 juin à 19h à la salle municipale de MATIGNON.



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ HORAIRES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Zone Artisanale de Nazareth
22130 PLANCOËT
Tél. : 02 96 80 29 72

> **Horaires du 1^{er} février au 31 octobre :**

Lundi 9h - 12h · Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h

> **Horaires du 1^{er} novembre au 31 janvier :**

Lundi 9h - 12h · Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi 14h - 17h

DÉCHETTERIE DE MATIGNON

Route du Chemin Vert
22550 MATIGNON
Tél : 02 96 41 12 63
Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

> **Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :**

Lundi : 13h30 - 18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

> **Horaires Juillet et août :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

→ **RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉ-NAGÈRES EN MAI**

Les collectes se feront **les vendredis 15 et 29 mai 2026.**



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ SAISON CULTU-
RELLE DINAN AGGLO :

• "ZAJJ"

Compagnie Duo des Cimes - Maboulerie musicale - Mardi 5 mai à 20h30 - Salle Solenval / Plancoët - 19€ / 15€ / 6€

• "GIGI"

De et avec Joachim Maudet - Libère ton corps Mardi 12 mai à 19h - Jardin du Val Cocherel / Dinan Gratuit en accès libre

• "WELCOME"

Joachim Maudet Mercredi 13 mai à 20h30 - Salle Solenval / Plancoët 13€ / 9€ / 6€

• "SIRÈNES"

Compagnie 52 hertz Jeudi 28 mai à 20h30 - Salle Solenval / Plancoët 19€ / 15€ / 6€

Programme et réservations en ligne sur saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr ou 02 96 87 14 27

→ RESTOS
DU CŒUR
DE MATIGNON :

**Campagne d'été
2025-2026**

L'inscription reste une étape essentielle et obligatoire pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du cœur. Elles sont prises tous les jeudis. La campagne d'hiver qui a débuté le 20 novembre se poursuivra jusqu'à mi-mars 2026 avec une distribution tous les jeudis de 9h à 11h15.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE SAINT-LORMEL

Ces dernières semaines ont été riches en découvertes et en projets pour les élèves de l'école de Saint-Lormel. Rythmées par différentes sorties scolaires, elles ont constitué à la fois le point de départ et l'aboutissement d'activités menées en classe, pour le plus grand plaisir de tous.

Rencontre sportive

Le 24 mars, les élèves ont pris la direction de Saint-Pôtan pour participer à la première rencontre sportive de l'année. Pour la deuxième année consécutive, ils ont retrouvé leurs camarades pour une matinée placée sous le signe de l'athlétisme et de la convivialité. Répartis en équipes, ils se sont essayés à différents ateliers : saut en hauteur, triple bond, course de relais, course de haies, ainsi que des épreuves de lancer, comme le lancer loin et le lancer précis (dans une cible). Ces moments de partage ont été très appréciés, la seconde matinée sportive est prévue en mai. Ainsi, le 30 mars, tous les élèves se sont rendus au cinéma pour assister à la troisième et dernière séance du programme

Cinécole. Cette initiative vise à former les jeunes spectateurs et à leur faire découvrir l'art cinématographique, éveillant leur curiosité et leur sens critique.

Je parraine ma rivière

Les deux classes ont également débuté le module "Je parraine ma rivière". Un intervenant est venu à l'école pour une séance d'introduction commune, permettant d'aborder l'eau sous différentes formes. Lors de la deuxième séance, les élèves, équipés de bottes et de vêtements adaptés, se sont rendus sur les berges de l'Arguenon. Ils ont pu y observer la faune et la flore et redécouvrir la richesse de leur environnement naturel. Les deux dernières séances se dérouleront hors de l'école et permettront d'explorer "l'eau qui dort" (la mare) et "l'eau qui bouge" (la mer). Ces temps de découverte ont suscité un vif enthousiasme.

Sortie scolaire

La période s'est achevée par une sortie scolaire très attendue, rendue possible grâce au soutien de l'Amicale des parents d'élèves. Les deux classes, accompagnées des élèves de Créhen, ont visité le

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2026-2027 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

Zoo de Trégomeur. Les enfants ont participé à des ateliers pédagogiques : "Qui mange quoi ?" pour les TPS-PS-MS et "La chaîne alimentaire" pour les GS-CP. Pour les plus jeunes, cette journée a également permis de réinvestir le vocabulaire étudié en classe autour du thème des animaux, qu'ils soient familiers ou originaires d'Océanie. Observer les animaux se reposer ou remarquer les pattes palmées de la loutre cendrée a donné vie aux apprentissages réalisés en classe.

Ces expériences enrichissantes laisseront de beaux souvenirs aux élèves et témoignent du dynamisme de l'école. Un grand merci à tous les partenaires et accompagnateurs qui contribuent à la réussite de ces projets.

ET DE CRÉHEN : Intervention Écopousse

À Créhen, la dernière intervention Écopousse a eu lieu le 10 mars. Le thème était celui de la biodiversité dans notre environnement proche et comment la préserver. Les élèves ont réfléchi à ce qui pouvait la menacer et à ce qu'ils pouvaient faire pour la protéger. Les CE1-CE2 ont créé des maquettes, présentées lors des Portes ouvertes du RPI, pour proposer des actions possibles. Un abri à chauves-souris a aussi été installé à l'arrière de l'école.

Au théâtre des Jacobins

Les arts étaient encore à l'honneur. Le 12 mars, les 2 classes

de Créhen sont allées au théâtre des Jacobins à Dinan. Ils y ont vu le spectacle Mojurzikong qui allie théâtre d'ombre en live, animation et musique électro en live aussi, pour raconter les aventures improbables d'une expédition spatiale dans une galaxie inconnue.

Cinéma

Puis, le 27 mars les élèves sont allés au cinéma à Dinan pour la dernière séance Cinécole. Les CE1-CE2 ont vu L'enfant qui voulait être un ours, racontant l'histoire d'un enfant enlevé et élevé par des ours blancs et qui ne veut pas retourner parmi les hommes. Les CM1-CM2 ont vu Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau, l'odyssée d'un chat et d'un groupe d'animaux variés qui doivent s'entraider et apprendre la tolérance pour survivre lors d'une gigantesque

inondation. De beaux films, avec beaucoup d'émotion.

Immersion au collège Chateaubriand

Le 30 mars, comme chaque année dans le cadre de la liaison école-collège, la classe de CM s'est rendue à Plancoët pour une journée d'immersion au collège Chateaubriand. Au programme : rencontres et cours avec des professeurs de 6e, passage au self, échanges avec des élèves et l'équipe de direction. De quoi se préparer au mieux à sa future vie de collégien.

Cycle natation

Les CE1-CE2 ont achevé leur cycle de natation en validant les compétences attendues dans le cadre du "savoir-nager". Un grand merci à tous les accompagnateurs !

Cycle danse

Le cycle de danse mené par Youlia Apanasik, de Dinan Agglomération est aussi arrivé à son terme pour les 2 classes de Créhen. Les élèves ont expérimenté, regardé, appris à adopter une posture de spectateur averti, ils ont exploré un mode d'expression et de création où le lien avec l'autre, avec le groupe, pour faire, pour danser ensemble est très important. Les CM vont maintenant continuer pour créer et mettre en forme une chorégraphie inspirée de notre thème du voyage autour du monde.

Jeux de société

La période s'est conclue pour les CE1-CE2 par une après-midi consacrée aux jeux de société, moment de partage, où la règle permet de jouer ensemble.

Sortie au zoo de Trégomeur

Mais pour tous les élèves, le point d'orgue fut la sortie au zoo de Trégomeur. Les élèves, en petits groupes, ont pu se promener d'enclos en enclos, parfois accompagnés par le chant puissant des siamangs. Ils ont ainsi pu découvrir la faune d'Asie. À midi, tout le

monde a piqué-niqué joyeusement. Chaque classe a aussi bénéficié d'un atelier pédagogique avec un soigneur du zoo. Les CE1-CE2 ont découvert le développement des êtres vivants, tandis que les CM1-CM2 ont parlé des régimes et des chaînes alimentaires. Les élèves ont apprécié cette journée, émaillée par l'évasion d'un jeune singe nouvellement arrivé dans le parc : ils ont ainsi eu un aperçu des aléas de la vie d'un parc zoologique et ont été contents d'apprendre que le petit évadé a vite été récupéré. Un grand merci à tous les parents et grands-parents accompagnateurs qui ont encadré nos petits groupes d'explorateurs, et à notre Amicale laïque qui a financé cette belle sortie !

AMICALE LAÏQUE :

Toute l'équipe du bureau de l'Amicale Laïque du RPI Saint-Lormel / Créhen tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui étaient présentes lors de notre soirée tartiflette du 7 mars. Nous avons passé une excellente soirée sur le thème des années 80. Les prochaines dates à retenir :

• Benne à ferraille :

Nous mettons en place une benne à ferraille du 20 avril au 4 mai sur le parking du cimetière à St-Lormel. Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour faire du tri autour de vous tout en soutenant les projets de l'école.



Recup' ferailles
Du 20 avril au 4 mai
Parking du cimetière à Saint-Lormel

La benne est à votre disposition cependant pour tous besoins ou pour l'ouverture du cadenas vous pouvez joindre le numéro ci-dessous
Gilles 06 47 97 26 60
Anais 06 31 37 97 43

DONNONS DE LA VALEUR À CE QUI N'EN A PLUS !

OBJETS COLLECTÉS
Outils agricoles, outils de menuiserie et de bricolage, matériel scolaire, jouets, objets de décoration, objets de cuisine, objets de jardin, objets de décoration intérieure, objets de décoration extérieure, objets de décoration d'intérieur, objets de décoration d'extérieur, objets de décoration d'intérieur et d'extérieur.

Nous vous proposons un service de déplacement pour récupérer les objets encombrants et volumineux.

Organisé par l'amicale laïque de l'école Saint-Lormel et Créhen

Nous proposons un service de déplacement pour récupérer les objets lourds ou encombrants.

• Kermesse :

Notre traditionnelle kermesse se déroulera le dimanche 14 juin au stade de Saint-Lormel.

• Soirée Foot :

Vendredi 26 juin : Soirée foot, à l'occasion de la Coupe du Monde nous organisons une soirée avec la diffusion du match. Buvette et restauration (Food truck)

Les enfants de l'école auront prochainement des tickets de tombola à vendre. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ FÊTE DU JEU :

La 2^e édition se tiendra le samedi 30 mai 2026 à la Corbinais, sur le site de Solenval à Plancoët.

Cette journée festive, placée sous le signe du jeu et de la convivialité, se veut un moment fédérateur et intergénérationnel, accessible à tous les âges.

Au programme : jeux en bois XXL, jeu de piste, rétro gaming, structure gonflable, jeux de rôle, espace petite enfance, activités créatives, restauration sur place, animations musicales, et bien plus encore ! > GRATUIT

→ FÊTE DES VOISINS 2026.

Le vendredi 29 mai.

Parce que la convivialité dans le voisinage, c'est le garant d'une vie de quartier agréable, la fête des voisins permet à tous de se retrouver dans une cour d'immeuble, un jardin, ou même un bout de trottoir pour partager un moment entre habitants.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ RELAIS PETITE ENFANCE :

Programme des activités d'avril à juillet 2026.

Les animations s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un(e) assistant(e) maternel(le), ou d'un(e) garde à domicile. Ces lieux permettent de proposer des temps d'éveil et de socialisation aux enfants, tout en offrant aux adultes un support à l'observation des pratiques professionnelles. L'accès peu être soumis à inscription préalable. Renseignements et inscriptions auprès de Céline Grouazel
Du lundi au vendredi
06 77 91 36 88
Rpe.matignon@dinan-agglomeration.fr
RPE Matignon - Crèche Premiers Pas -
rue des Guerches
22550 MATIGNON



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

COMITÉ DES FÊTES :



• La randonnée pédestre et le repas de la mer auront lieu le dimanche 31 mai.

Randonnée : départ à partir de 8h30 devant l'église : 2 circuits 8 et 13 km. Inscriptions : 3€/personne.

Repas de la mer : à partir de 12h00, sous le préau du terrain de football - au menu : terrine de poisson, brochettes de coquilles St Jacques, ratatouille, dessert ; prix = 14 € - Renseignements supplémentaires et réservations au 07 83 39 78 19 ou auprès des membres du comité.

• Vide-greniers du 14 juillet :

Il aura lieu le mardi 14 juillet. Réservation au 07 83 39 78 19. 7€ par emplacement de 4 m linéaires)

• Atelier vannerie :

L'atelier vannerie a clôturé sa 23^e saison par une exposition de ses réalisations et partage d'un moment convivial le 2 avril à Crehen. 40 passionnés se sont retrouvés 1 fois par semaine durant 3 mois pour découvrir, approfondir et s'approprier les gestes et techniques du tressage de l'osier. Les enfants du centre ALSH de Crehen ont pu également s'initier à cet art pendant les vacances de février

en confectionnant leur pot à crayons. Toute l'équipe remercie chaleureusement la municipalité de Crehen ainsi que les agents, pour leur accueil et prêt de la salle durant la saison.

• **Découp'piages de livres :** de 14h à 17h30, salle d'honneur de la mairie, le mardi 19 mai 2026. Participation de 5 € pour le trimestre. Infos : Agnès Suire au 06 45 75 65 35

LORMELIMELO :

• Chasse aux œufs du 4 avril 2026 à Saint-Lormel



Samedi après-midi une chasse aux œufs était organisée à Saint-Lormel par l'association LORMELIMELO.

Une trentaine d'enfants accompagnés de leur famille ont participé à cette manifestation. Un petit questionnaire a été remis à chaque enfant au départ.

Le parcours comprenait dix étapes, les œufs étaient bien cachés.

À l'arrivée sous le préau du terrain de foot plusieurs animations étaient proposées :

- Réponses au questionnaire et remise d'un sachet d'œufs en chocolat.
- Jeux traditionnels bretons.
- Atelier décoration de silhouettes de Pâques

Tous les participants sont repartis heureux de leur après-midi et avec le désir de revenir l'année prochaine.

• Fest Deiz

La deuxième édition du FEST DEIZ de Saint-Lormel sera organisée cette année le dimanche 28 juin.

• Les Lormélois ont du talent

L'exposition "les Lormélois ont du talent" de Saint-Lormel aura lieu les 14 et 15 novembre prochain à la salle polyvalente. Une réunion de préparation de cette expo est prévue au mois de juin. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en téléphonant au 06 73 36 53 36.

• **Patchwork :** de 14h à 16h00, salle des Prévayes à la mairie, les lundis 4,11 et 18 mai 2026 Infos au 06 99 95 39 91

• **Couture créative :** de 14h à 17h00, salle d'honneur de la mairie, les 5,12 et 26 mai 2026. Infos au 06 28 20 52 72

• **Atelier « Initiation au Dessin et à la Peinture » :** de 14h à 16h30, salle des Prévayes à la mairie.

Prochaine date : le jeudi 21 mai 2026. Se munir d'un bloc de papier dessin. Infos : Catherine BRELAUD 06 28 20 52 72

Un p'tit mot d'A&P

Fin mars, les jeunes skieurs de février et leurs familles se sont retrouvés lors des traditionnelles soirées « Retrouvailles »... : fous rires partagés pendant le visionnage des films retraçant les séjours. Le 18 avril après-midi, c'est une vingtaine de jeunes qui s'est

retrouvée pour une chasse aux œufs organisée par des animateurs.

Les séjours d'été se sont remplis très vite. Au programme : 1 séjour d'une semaine à Ploërmel pour les plus jeunes, et 2 séjours de 2 semaines au village de La Vernaz en Haute Savoie.



Les équipes d'animateurs sont déjà en mode « travail » pour préparer des vacances inoubliables pour tous ces jeunes. L'Association continue la collecte de journaux, et remercie, au passage, tous les habitants de St Lormel qui y contribuent. N'hésitez pas à nous contacter et/ou à en parler autour de vous. À + dans l'bus.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 :

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la seconde guerre mondiale en Europe qui aura lieu le ven. 8 mai 2026. RDV à 11h30 au monument aux morts : dépôt de fleurs, minute de silence, discours. Puis à 12h à la salle des tilleuls (au bourg) où sera servi un vin d'honneur organisé par la Mairie.